

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

SOUCCOT
MARDI 14 & MERCREDI 15 OCT. 2008
15 & 16 TICHRI 5769

CHEMINI ATSERET
MARDI 21 & MERCREDI 22 OCT. 2008
22 & 23 TICHRI 5769

CHABBAT BERECHIT
SAMEDI 25 OCT. 2008
26 TICHRI 5769

42^e année

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

Et si l'on se rassemblait ?

Comme les années sont belles quand elles commencent ! Comme elles semblent porter la vie et l'espoir ! Elles sont comme une porte ouverte sur une chambre aux trésors encore inexplorée. C'est avec assurance que nous venons de franchir le seuil de l'année nouvelle. Nous sommes certains qu'elle recèle toutes les félicités, individuelles et collectives, du monde. Puissent-elles seulement se révéler à nous concrètement. Ne dit-on pas que le bonheur est contagieux ? Le souhait de chacun, en ces jours de commencement, est qu'il s'étende à tous avec la fulgurance des causes justes et la puissance des causes gagnées. Il faut dire que, dans ce domaine, nous partons avec un avantage notable. Alors que nous vivons la fête de Souccot, la joie de la résidence dans les cabanes au toit de feuillage, l'allégresse de la bénédiction quotidienne sur le bouquet de plantes – le Loulav et l'Étrog, l'année nouvelle prend brutalement une coloration plus brillante. C'est littéralement comme une vague d'enthousiasme qui nous soulève : cette année est celle du «Hakhel», du rassemblement. Il y a d'abord, dans ces mots, un souvenir historique. A l'époque où le Temple de Jérusalem se dressait sur sa colline et où l'ensemble du peuple juif, gouverné par un roi, demeurait sur la Terre d'Israël, lorsque s'achevait l'année du repos agricole – la Chemita – une cérémonie particulière se déroulait, prescrite par la Torah. Une estrade était dressée dans la cour du

Temple et le roi y montait pour lire des parties de la Torah au peuple assemblé. Le but était clair : «qu'ils entendent et apprennent à craindre D.ieu» au meilleur sens du terme. Ce rassemblement se passait à Souccot et il ne laissait pas inchangé. Certes, tout cela peut sembler ne plus avoir que le charme des choses qui appartiennent au passé. Pourtant, notre peuple, s'il a une longue mémoire, pratique peu la nostalgie. Il lui préfère l'inspiration. C'est dire que ce commandement garde aujourd'hui tout son sens. Bien sûr, le Temple n'est pas là, nous n'avons pas de roi et tous ne vivent pas en Terre d'Israël. Il nous reste, cependant, un élément essentiel : le rassemblement. Se rassembler soi-même d'abord : réunir toutes ses forces, tous ses sentiments, toutes ses capacités, toutes ces choses merveilleuses qui font l'homme et leur donner un but : entendre comprendre, craindre D.ieu. Peut-être est-ce déjà le programme d'une année... Mais comment se limiter à soi ? Nous rassembler, nous réunir pour, ensemble, construire le bonheur, cette année nous en donne le pouvoir. Nous pouvons réaliser l'unité de tous. Nous pouvons faire que, de nos individualités, naisse une idée plus grande, riche de tout ce que nous sommes. Une Année de Rassemblement pour faire jaillir le meilleur du monde. Elle a, dès à présent, commencé. Puisse-t-elle, par notre effort, nous conduire au Rassemblement ultime, celui de la Délivrance.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Souccot La Mitsva facile

Comment [accomplir] la Mitsva de résider dans la Souccah ? On doit manger, boire et habiter dans la Souccah, jour et nuit, comme l'on vit dans sa maison les autres jours de l'année : pendant sept jours, on doit faire de sa maison sa résidence temporaire et de sa Souccah sa résidence permanente. (Choul'han Arou'h, Ora'h 'Haïm 639 :1)

D.ieu dit... «J'ai une Mitsva facile, et Souccah est son nom». (Talmud, Avodah Zarah 3a)

«Dans des Souccot, vous devez résider sept jours», ordonne la Torah, «...pour que vos générations sachent que J'ai fait résider les Enfants d'Israël dans des Souccot quand Je les ai sortis de la terre d'Égypte.»

Nos Sages, relevant l'emploi que fait la Torah du verbe «résider», dans les versets cités plus haut, définissent la Mitsva de la Souccah comme un commandement qui implique que, tout au long de la durée de la fête de Souccoth (du 15 au 21 Tichri), la Souccah devienne notre résidence principale. Tout ce que l'on fait d'habitude à la maison doit être accompli dans la Souccah.

Ainsi, à chaque automne, alors que les conditions atmosphériques deviennent inclementes, nous nous installons à l'extérieur. Pendant toute une semaine, nous échangeons notre maison habituelle pour

Horaires d'entrée et sortie de SOUCCOT

PARIS — ILE DE FRANCE

1^{er} soir : 18h 47 • 2^{ème} soir : (après) 19h 51 sortie : 19h 49

Horaires d'entrée de Souccot en PROVINCE

	1 ^{er} soir	2 ^e soir		1 ^{er} soir	2 ^e soir		1 ^{er} soir	2 ^e soir
Strasbourg	18.27	19.30	Bordeaux	19.03	20.04	Grenoble	18.38	19.39
Lyon	18.40	19.42	Toulouse	18.57	19.57	Montpellier	18.47	19.48
Marseille	18.42	19.41	Nice	18.34	19.34	Lille	18.43	19.48
			Nancy/Metz	18.32	19.36			

Horaires d'entrée et sortie de CHABBAT 'HOL HAMOED SOUCCOT

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : (avant) 18h 39 • Sortie 19h 43

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Strasbourg	18.19	Bordeaux	18.56	Grenoble	18.31
Lyon	18.33	Toulouse	18.50	Montpellier	18.41
Marseille	18.34	Nice	18.27	Lille	18.34
		Nancy/Metz	18.24		

à partir du dimanche 12 oct. 2008

Heure limite du Chema : 10h52 Pose des Téfilines : 7h04
Fin Kidouch Levana : mardi 14 oct. à 20h20



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 44 52 02 52

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

une autre qui nous laisse à la merci des éléments, démontrant ainsi notre confiance en la providence et la protection divines, tout comme le firent nos ancêtres lorsque «ils Me suivirent dans le désert, dans une terre inculte.»

Résider sept jours dans la Souccah est une belle expérience, source d'inspiration. Cependant, on peut difficilement la décrire comme «facile». Et pourtant, c'est cet adjectif qu'utilise le Talmud pour qualifier cette Mitsva !

Le lien par la Mitsva

«Mitsva», terme qu'utilise la Torah pour indiquer les préceptes divins qui guident et gouvernent chaque aspect de notre vie, depuis le moment de notre naissance jusqu'à notre dernier souffle, possède deux significations : ce mot signifie à la fois «commandement» et «lien».

En nous enjoignant les Mitsvot, D.ieu créa le moyen par lequel nous pouvons établir une connexion avec Lui. La main qui distribue la charité, l'esprit qui réfléchit sur la sagesse de la Torah, le cœur qui s'épanche dans la prière, la gorge qui avale la Matsa consommée à Pessa'h, tous deviennent les instruments de la Volonté Divine. Chaque membre, chaque organe, chaque faculté de l'homme possède des Mitsvot qui lui sont propres de sorte qu'aucune partie de notre être ne reste sans implication dans notre relation avec le Créateur.

C'est là que réside la particularité de la Mitsva de la Souccah. Alors que chacune des autres Mitsvot concerne un aspect précis de notre être, la Mitsva de la Souccah donne le moyen qui permet à la totalité de la personne de s'engager dans l'accomplissement de la Volonté Divine. L'être humain tout entier entre et vit dans la Souccah : «la Souccah est la seule Mitsva dans laquelle l'homme s'engage avec ses bottes pleines de boue» s'exclame l'adage 'hassidique... Pendant les sept jours de Souccot, la Souccah est notre foyer, l'environnement de chacune de nos entreprises, de chacune de nos activités.

L'homme et son terrain

L'aspect unique de la Souccah, en tant que moyen de connexion avec D.ieu qui englobe l'être tout entier, peut être mieux compris à la lumière de la signification de ce qu'est un «foyer» pour l'être humain.

Nos Sages soulignent combien est profondément enraciné en l'homme le désir d'un foyer. C'est bien plus que le simple besoin d'un toit pour s'abriter et être en sécurité. En effet, satisfaire seulement ces besoins, ceux d'un toit et d'un abri sans un lopin de terre (ou une maison) vraiment à soi, ne comble pas l'aspiration à avoir son foyer. Le Talmud va même jusqu'à déclarer : «celui qui ne possède pas de foyer n'est pas un homme». Le besoin d'une maison est intrinsèque à l'âme et l'une des définitions de ce qu'est un homme.

C'est la raison pour laquelle l'identification d'un homme avec sa maison ne se confine pas aux heures qu'il passe à l'intérieur de ses murs. Quand il travaille, qu'il rend visite à des amis ou qu'il se promène dans un jardin, c'est en tant qu'habitant de sa demeure propre qu'il travaille, rend des visites ou se promène. Puisque son humanité même est incomplète

sans ce lieu qui est le sien, ce dernier fait partie de tout ce qu'il fait.

Pendant les sept jours, où nous faisons de la Souccah notre demeure, elle forme une partie intégrante de notre identité. Tout ce que nous accomplissons, y compris ce que nous faisons à l'extérieur de la Souccah, est inclus dans ce «lien» avec D.ieu noué grâce à cette Mitsva.

Facile comme la vie

Nous pouvons désormais comprendre pourquoi la Mitsva de la Souccah est la Mitsva «facile» de D.ieu.

Dans son approche de l'accomplissement des commandements de D.ieu, l'homme peut adopter l'une des deux attitudes suivantes:

Il s'y engage par *devoir*. Il entrevoit alors le but de sa vie comme la réalisation de ses propres ambitions personnelles. Et en même temps, il reconnaît que D.ieu est le Maître de l'univers, Celui Qui l'a créé, lui a donné la vie et Qui continue à le soutenir à chaque moment de son existence. Ainsi se sent-il obligé, par devoir, d'obéir aux commandements de D.ieu.

Ou bien alors, l'individu considère son engagement dans l'accomplissement des Mitsvot comme *le but de son existence*. Il comprend que «Je n'ai été créé que pour servir Mon Créateur». Il reconnaît comme vérité que c'est là son véritable «moi» et l'accomplissement et la réalisation ultimes de ce qu'il est.

Si nous observons la première approche, celle qui considère l'observance d'une Mitsva comme celle d'un devoir, nous considérerons certaines Mitsvot «faciles» et d'autres «difficiles». Il se peut que nous les accomplissions toutes, peut-être même avec bonne volonté et même avec joie, mais nous en trouvons certaines agréables et pleines d'inspiration et d'autres plus difficiles voire lassantes. Les dépenses de temps, d'efforts et d'argent que nécessite une Mitsva peuvent également affecter le degré de difficulté que nous ressentons dans son accomplissement.

Mais lorsque nous considérons l'accomplissement de la Volonté de D.ieu comme le terreau même de notre vie, le concept de «Mitsva difficile» n'existe pas. Toutes les Mitsvot sont «faciles» car elles ne nous sont pas imposées dans notre vie, elles sont notre vie. En fait, il n'y a pas de clivage entre les domaines de notre vie appartenant aux Mitsvot et ceux sans Mitsvot. Quand nous vivons pour implanter dans la création le but Divin, notre vie toute entière devient une quête unique pour nous lier à notre Créateur et servir Sa volonté. Si l'observance de toutes les Mitsvot peut se faire de l'une ou l'autre manière, il en est une dont les modalités d'observance ne demandent rien moins que la seconde approche. La Mitsva de la Souccah ne nous dit pas de **faire** quelque chose, elle nous dit d'**être** quelqu'un: celui qui réside dans la Souccah. La façon d'observer ce commandement est de faire de la Souccah notre foyer, notre environnement, nos racines, notre identité même, pendant sept jours, chaque année de notre vie. Et quand nous appliquons le modèle de la Mitsva de la Souccah à tous les commandements de D.ieu, ils prennent alors tous la qualité de la Souccah qui englobe tout. Ils deviennent alors aussi «faciles» que la vie.

Étude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Dimanche 12 octobre - 13 Tichri

Mitsva négative n° 111: C'est l'interdiction qui nous a été aussi faite de racheter un terrain dévoué.

Mitsva négative n° 215: C'est l'interdiction qui nous a été faite de semer ensemble des graines d'espèces différentes (en hébreu: Kilayim).

Lundi 13 octobre - 14 Tichri

Mitsva négative n° 216: Il est interdit d'ensemencer un vignoble de graines de céréales et d'autres légumes.

Mardi 14 octobre - 15 Tichri

Mitsva négative n° 217: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accoupler des bêtes d'espèces différentes.

Mitsva négative n° 218: Il est interdit d'accomplir un travail en utilisant des bêtes d'espèces différentes attelées ensemble.

Mercredi 15 octobre - 16 Tichri

Mitsva négative n° 42: Il est interdit de s'habiller d'un vêtement tissé de laine et de lin comme les prêtres idolâtres le faisaient à cette époque (où la Torah fut révélée).

Mitsva positive n° 120 : Il s'agit du commandement selon lequel nous devons laisser "le coin" des grains, des fruits ainsi que d'autres produits similaires.

Mitsva négative n° 210: C'est l'interdiction qui nous est faite de moissonner entièrement ce qui a été semé.

Jeudi 16 octobre - 17 Tichri

Mitsva positive n° 121 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de laisser la glanure.

Mitsva négative n° 211: C'est l'interdiction qui nous est faite de ramasser les épis tombés (dans les sillons) pendant la moisson.

Mitsva positive n° 123: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de ne pas grappiller dans notre vigne lors des vendanges, mais de laisser aux pauvres les "Oleoth".

Mitsva négative n° 212: C'est l'interdiction qui nous est faite de prendre tous les fruits du vignoble en vendangeant.

Vendredi 17 octobre - 18 Tichri

Mitsva positive n° 124 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de laisser aux pauvres ce qui reste et ce qui est tombé des grappes des raisins au moment de la vendange, et que l'on appelle "Péret".

Mitsva négative n° 213: Il est interdit de recueillir les grains tombés de la vigne lors de la vendange.

Mitsva positive n° 122: Il s'agit du commandement nous enjoignant de laisser la gerbe oubliée.

Mitsva négative n° 214: C'est l'interdiction qui nous a été faite de prendre la gerbe oubliée.

Samedi 18 octobre - 19 Tichri

Mitsva positive n° 130: Il s'agit du commandement nous enjoignant de prélever la dîme du pauvre chaque troisième année du cycle chabbatique ainsi que la troisième année après la troisième, c'est-à-dire la sixième du cycle chabbatique.

Mitsva positive n° 195: Il s'agit du commandement nous enjoignant de pratiquer la bienfaisance et de soutenir ceux qui sont dans le besoin en améliorant leur sort

Mitsva négative n° 232: C'est l'interdiction qui nous a été faite de refuser charité et soutien aux pauvres parmi nos frères, après avoir eu connaissance de leur situation précaire et de notre possibilité de leur venir en aide.

→ suite p. 3

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 44 52 02 52

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 33.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 5.000 ex

ISSN 1762 - 5440

En 1936, le NKVD, la police secrète soviétique avait malheureusement réussi à éradiquer en grande partie le judaïsme en Russie. Même les quelques 'Hassidim qui restaient fidèles aux lois de la Torah se cachaient et vivaient dans une terreur perpétuelle : être découvert ou dénoncé, puis arrêté, torturé et envoyé en esclavage en Sibérie pour y mourir de faim et de froid. Certains trouvaient le moyen d'enseigner secrètement la Torah à leurs enfants, de cuire des Matsot pour Pessa'h ou de prier avec un Minyane (quorum de dix hommes). Mais la fête de Souccot n'était vraiment pas simple à respecter : comment peut-on construire une cabane à ciel ouvert, au plafond recouvert de branchages sans éveiller les soupçons du KGB?

Mais Rav Yits'hak Elchanan Shagalov était résolu à accomplir cette Mitsva sans compromis, comme d'ailleurs toutes les autres Mitsvot: «La Torah est plus précieuse que la vie elle-même» répétait-il à ses enfants ; ou encore : «Une vie sans Torah n'a aucun sens ! Les Soviétiques ne pourront jamais réduire nos âmes en esclavage!»

A l'arrière de la synagogue des ouvriers, dans la cour, se dressait une petite cabane en ruines. Elle était remplie d'un incroyable fourbis: des planches usées, des vieux journaux, des outils rouillés, des chiffons déchirés, des piles d'objets hétéroclites. Rav Yits'hak Elchanan Shagalov décida d'utiliser cette cabane. Quelques jours avant la fête, il enleva exactement deux planches du plafond et les remplaça par du feuillage.

La première nuit de Souccot, il réveilla ses six

Une si petite Souccah

enfants – le plus petit n'avait que quelques mois – qui étaient blottis dans la synagogue, là où la famille avait dû trouver refuge après avoir été expulsée de sa maison. Il serra les enfants les uns contre les autres pour qu'ils se trouvent exactement sous le feuillage : ainsi chacun d'entre eux accomplissait la Mitsva. Durant le «repas» - qui consistait en quelques croûtons de pain - Rav Yits'hak Elchanan enseigna à ses enfants la célèbre chanson yiddish : «A Soukelé A Kleine» («Une si petite Souccah»). Ce chant évoque des vents violents qui menacent d'abattre la frêle Souccah; une petite fille angoissée s'écrie que la Souccah va s'effondrer et que les bougies vont s'éteindre! Mais son père la console : cela fait des milliers d'années que la Souccah résiste et aucun vent ne peut la déraciner ! De fait, telle était l'éducation 'hassidique qu'il désirait inculquer à ses enfants : «Les vents violents, ce sont les Soviétiques et leur police secrète. Ils tentent de toutes leurs forces de détruire notre Souccah. Les bougies, ce sont les enfants juifs que les communistes souhaitent assimiler à leur culture. C'est pourquoi ils interdisent toute pratique religieuse. Mais nos enfants resteront fidèles à l'enseignement de la Torah et le judaïsme ne s'éteindra jamais !» Puis Rav Yits'hak Elchanan changea légèrement les mots : au lieu de chanter : «Les bougies vont s'éteindre», il affirma de sa voix mélodieuse : «Regardez ce miracle ! Nos bougies ne s'éteignent pas !» Il répéta le chant encore et encore, jusqu'à ce que les enfants le connaissent par cœur et s'imprègnent profondément de son message.

Actuellement, les enfants de Rav Yits'hak Elchanan et Maryasha Shagalov sont eux-mêmes arrière-grands-parents d'environ cinq cents descendants qui sont tous responsables communautaires, émissaires du Rabbi, Rabbanim, enseignants et abatteurs rituels dispersés sur les cinq continents, assumant fièrement la continuation de l'éducation juive : les vents violents n'ont pas réussi à déraciner la fragile Souccah du peuple juif. Les bougies allumées par ces 'Hassidim dans une cabane abandonnée au fond d'une cour éclairent encore le monde d'une lumière pure et éternelle.

E. Lesches
traduite par Feiga Lubecki

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

→ suite de la p. 2

Dimanche 19 octobre - 20 Tichri

Mitsva positive n° 126: Il s'agit du commandement nous enjoignant de mettre de côté le grand prélèvement.

Mitsva positive n° 129: Il s'agit du commandement incombant aux Lévités de prélever de la dîme qu'ils reçoivent d'Israël un dixième et de la donner aux prêtres.

Lundi 20 octobre - 21 Tichri

Mitsva négative n° 154: C'est l'interdiction qui nous a été faite de faire des prélèvements sur les récoltes de manière anarchique.

Mardi 21 octobre - 22 Tichri

Mitsva négative n° 133: Il est interdit à un profane de consommer une "Teroumah" quelconque.

Mitsva négative n° 134: C'est l'interdiction faite au salarié même à vie d'un pontife de consommer la Teroumah.

Mercredi 22 octobre - 23 Tichri

Mitsva négative n° 135: Il est interdit à un non-circoncis de consommer la Teroumah. La même loi s'applique à toutes les autres choses saintes.

Mitsva négative n° 136: C'est l'interdiction qui a été faite à un prêtre impur de consommer la Teroumah.

Jeudi 23 octobre - 24 Tichri

Mitsva négative n° 137: C'est l'interdiction faite à une femme déshonorée et à la fille d'un prêtre mariée avec un profane de consommer les choses saintes qu'elle aurait été, sinon, en droit de manger.

Vendredi 24 octobre - 25 Tichri

Mitsva positive n° 127: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prélever la dîme des produits de la terre.

Samedi 25 octobre - 26 Tichri

Même étude que le 25 Tichri.

ETINCELLES DE MACHIA'H

Un cantique absolu

Presque à la fin du cycle annuel de lecture de la Torah arrive le cantique dénommé par son premier mot : «Haazinou - Ecoutez». C'est Moïse qui s'adresse au peuple juif en un chant à la portée spirituelle infinie. Pourtant, ce que le texte qualifie de «cantique» est loin de ne présenter que des aspects positifs. Si son début souligne effectivement tout le bien que D.ieu a fait pour Son peuple, sa conclusion est, au contraire, une sévère remontrance. Par exemple : «Je cacherai d'eux Ma face» ! Cependant l'ensemble porte le beau titre de cantique !

C'est que tous les événements rencontrés par le peuple juif, même ceux qui semblent difficiles, n'ont qu'un but : parvenir à la Délivrance. Dans cette optique, ils ne sont que des étapes d'élévation qui conduisent à la perfection éternelle que Machia'h amènera. Les passages à connotation négative font ainsi bien partie intégrante d'un cantique qui célèbre l'avancée progressive de l'Histoire.

(d'après *Likoutei Si'hot*, vol. 24 – Haazinou Chouva) **H.N.**

Comme chaque année, le Beth Loubavitch

est à votre disposition
pour procéder gracieusement aux

Bénédictions sur le Loulay

auprès des personnes âgées,
malades, hospitalisées ou autres...

N'attendez pas la dernière minute,
contactez-nous au **01 45 26 87 60**
pour nous communiquer
vos coordonnées

LE COIN DE LA HALA'HA

Que fait-on à Souccot ?

«Dans des Souccot, vous habiterez durant sept jours... afin que vos générations sachent que c'est dans des Souccot que J'ai fait habiter les enfants d'Israël lorsque Je les ai fait sortir du pays d'Egypte».

Chaque Juif prend ses repas dans une Souccah, une cabane recouverte de branchages, depuis lundi soir 13 octobre 2008 jusqu'à Chémini Atséret inclus, c'est-à-dire mardi après-midi 21 octobre. On essaiera d'habituer les petits garçons à prendre aussi leur repas dans la Souccah. Les femmes ne sont pas astreintes à ce commandement. Il est recommandé d'avoir des invités dans la Souccah.

Avant d'y manger du pain ou du gâteau, ou d'y boire du vin, on dira la bénédiction adéquate suivie de la bénédiction : **«Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Léchéve Bassouccah»** - «Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné de résider dans la Souccah».

Lundi soir 13 octobre (à Paris avant 18h 47), **et 20 octobre** (à Paris avant 18h 33), après avoir mis quelques pièces à la Tsedaka (charité), les femmes mariées allument au moins deux bougies (les jeunes filles et les petites filles allument une bougie) avec les bénédictions suivantes :

1) **«Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Yom Tov»** - «Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné d'allumer la lumière de la fête».

2) **«Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehiguianou Lizmane Hazé»** - «Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous a fait vivre et exister et parvenir à cette époque».

Mardi soir 14 (à Paris après 19h 51) **et 21 octobre** (à Paris après 19h 38) elles allument les bougies avec les mêmes bénédictions, à partir d'une bougie de 48 heures allumée avant la fête.

A partir de mardi matin 14 octobre et jusqu'au lundi 20 octobre inclus, on récite chaque jour (sauf Chabbat)

la bénédiction sur les «quatre espèces» (cédrat, branche de palmier, feuilles de myrte et feuilles de saule):

1) **«Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidéchanou Bémitsvotav Vetsivanou Al Netilat Loulav»** - « Béni sois-Tu, Eternel, notre D.ieu, Roi du monde, qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné de prendre le Loulav ».

La première fois, on ajoute :

2) **«Barou'h Ata Ado-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehiguianou Lizmane Hazé».**

Tous les soirs de Souccot, on organise, si possible dans la rue, une fête joyeuse, Sim'hat Beth Hachéoéva. **F. L.**

KARATE SELF DEFENSE

Pour la communauté

COURS ENFANTS ET ADULTES

ASSURÉS PAR

Yoëli BENNATHAN

Ceinture Noire 4^{ème} Dan

2 fois champion de France et 12 podiums nationaux

Renseignements:

06 345 342 03

TTP_{SA}

Les Nouvelles Énergies

Pompe à chaleur Air-air réversible pour quatre pièces équipées à partir de **79 €/mois***
Vous économisez au moins 50€/mois



www.frenchdeal.com

*tarifs soumis à condition

David France Ambulance

Les ambulances au service de la communauté

7/7j



01 43 55 53 72

STOCK PREMIUM

spécial communautaire

SPECIALISTE EN COSTUMES

DE GRANDES MARQUES

Show Room de 400 M² Hommes & Femmes

Une multitude d'offres...

Costume + Chemise + Cravate = 99 € l'ensemble
Près de 10.000 pièces de Grandes Marques à prix d'entrepôt
Cuirs - Jeans - Costumes - Chemises - Chaussures - Pulls - Maille - Accessoires...
Paiement en 3 fois sans frais

25, RUE Richard Lenoir - 75011 Paris

(M° Voltaire - Près de la Place Léon Blum)

Ouvert le dimanche de 10h à 20h - Tél: 01 43 67 51 91

TTP_{SA}

Les Nouvelles Énergies

Pompe à chaleur Air-Eau en relève de chaudière pour une maison de 150 m²
92 €/mois*
Vous économisez au moins 60€/mois



www.frenchdeal.com

*tarifs soumis à condition



RENAULT

CRÉTEIL MONDOR

Nouveau à Créteil

Achat - Vente
Reparation

Agence Mondor

116, av. du M^{re} de-Lattre-de-Tassigny

N. 19 - 94000 CRETEIL

Accès rue Viet - M° Julliottes

Tél. 01 42 07 03 00

meyer.automobiles@wanadoo.fr



TTP_{SA}

Les Nouvelles Énergies

0810 810 718
Prix d'un appel local

Vous vendez déjà plusieurs pompes à chaleur par semaine...

... Et vos commissions sont payées **Cash** à réception de l'accord de crédit.

Retrouvez nos offres sur www.frenchdeal.com

yunpana 17^{ème} année



Restaurant asiatique

Livraison gratuite

01 43 79 93 67

NOUVEAU



yunpana

TRAITEUR

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

Souccah ouverte

• 75002 Paris

6 rue de la Bourbe

Renseignements : 06 10 22 02 77

• 75003 Paris

Restaurant Bagel 24 Rue Réaumur

Renseignements : 06 19 69 21 93

Angle rue St Martin et rue N.D. de Nazareth

• 75005 Paris

Resto Salad Café 10 rue Tullière

Renseignements : 06 28 20 88 95

• 75007 Paris

27 avenue de Ségur

Renseignements : 06 22 03 33 07

• 75010 Paris

10 rue Legouvé

Renseignements : 06 20 47 23 75

• 75013 Paris

11 Av. Léon Bollé

Renseignements : 06 25 88 97 13

Beth Loubavitch Zac Bercy

18, bd Vincent Auriol

Renseignements : 06 63 02 54 30

• 75019 Paris

Beth Haya Mouchka - 49 rue Petit

Beth Loubavitch - 59, av. de Flandre

Beth Loubavitch - 53, rue Compans

• 75020 Paris

Beth Loubavitch: 93, rue des Orteaux

Renseignements : 06 43 67 17 82

• 77 Meaux

11 rue Paul Baranes

Renseignements : 06 64 66 93 74

• 77 Pontault-Combault

55, rue des Lilas

Renseignements : 06 03 40 25 18

• 78 Montigny le Bretonneux

Beth Habad 48 rue Jean Cocteau

Renseignements : 01 22 83 55 82

• 78 Sartrouville

11, rue de Stalingrad

Renseignements : 06 64 38 03 96

• 78 Poissy

Syn. 12, rue Laurence Caroline

Renseignements : 06 60 93 52 04

• 78 St Germain en Laye

8 bis Av. Carnot

Renseignements : 06 17 25 52 79

• 91 Athis Mons

Synagogue 28 avenue J.P. Bernard

Renseignements : 06 69 38 71 20

17 rue Ferdinand Boisson

Renseignements : 06 69 38 19 75

• 91 Massy

Beth Habad

56 quater rue de Longjumeau

Renseignements : 06 50 85 75 97

• 92 Clichy la Garenne

26, rue Mozart

Renseignements : 06 660 49 67 51

• 92 Courbevoie

47, rue de l'Alma

Renseignements : 06 26 41 61 06

• 92 Levallois

Beth Loubavitch: 129 rue Ed. Vaillant

Renseignements : 06 63 19 21 25

• 92 La Défense

82 Passage de la Coupole

Renseignements : 06 23 28 96 73

• 92 Montrouge

4, rue René Barthélémy

Renseignements : 06 14 25 67 81

• 92 Neuilly sur Seine

Renseignements : 06 63 04 51 90

• 92 Sceaux

27, av. Jules Guesde

Renseignements : 06 14 25 67 81

• 92 Sèvres

1 Grande Rue (de 12h à 14h)

Renseignements : 06 13 87 11 97

• 92 St Cloud

Renseignements : 06 12 26 57 69

• 92 Suresnes

10, rue Ledru Rollin

Renseignements : 06 26 68 42 58

• 93 Aubervilliers

17, rue Clos Bernard

Renseignements : 01 43 52 48 41

• 93 Bagnolet

72, rue Hoche

Renseignements : 06 60 15 67 29

• 93 Epinay sur Seine

26 rue Victor Hugo

Renseignements : 06 11 42 15 33

• 93 St Ouen

7 rue Jules Guesdes (12h-14h et 18h-21h)

Renseignements : 06 24 27 51 68

• 94 Alfortville

1 rue Blanche

Renseignements : 06 16 50 50 17

• 94 Bonneuil

57 rue Georges Serant

Renseignements : 06 65 73 41 30

• 94 Choisy le Roi

57, av. de la République

Renseignements : 06 09 20 50 46

• 94 Créteil

Beth Loubavitch 21, rue des Refugniks

Renseignements : 06 60 49 25 11

• 94 Fontenay sous Bois

12 rue Emile Zola

Renseignements : 06 19 94 74 58

• 94 Villiers sur Marne

16, avenue André Rouy

Renseignements : 06 60 37 50 29

• 94 Thiais

112, av. du Mal de Lattre de Tassigny

Renseignements : 06 09 20 50 46

• 94 Nogent sur Marne

17, av. de Joinville

Renseignements : 01 48 75 11 49

• 95 Sarcelles

Renseignements : 06 11 55 39 56

• 95 Ezanville

22 Route d'Ecouen

Renseignements : 06 24 17 81 00

Sim'hat Beth Hachoeva

• Paris 75019

Mercredi 15 oct à 20h

59 Av de Flandre

Judi 16 oct. 20h

Beth Haya Mouchka

Dimanche 19 oct. 20h

à la Place des Fêtes

• 77 Meaux

Dimanche 19 octobre à 20h

11 rue Paul Baranès

Renseignements : 06 64 66 93 74

• 77 Pontault-Combault

Dimanche 19 octobre à 15h

55, av des Lilas

Renseignements : 06 03 40 25 18

• 78 Montigny le Bretonneux

Mercredi 15 octobre à 21h

Beth Habad 48 rue Jean Cocteau

Renseignements : 06 22 83 55 82

• 78 Sartrouville

Dimanche 19 octobre à 19h30

11, rue de Stalingrad

Renseignements : 06 64 38 03 96

• 78 St Germain en Laye

Dimanche 19 octobre à 14h

au 8 bis Avenue Carnot

Renseignements : 06 17 25 52 79

• 91 Yerres

Dimanche 19 octobre à 17h

1, Impasse Barbara

Renseignements : 01 69 83 88 04

• 91 Savigny sur Orge

Dimanche 19 octobre à 19h

1 rue de l'Armée Leclerc

Renseignements : 06 12 12 22 46

• 92 Asnières

Dimanche 19 octobre à 10h

73 bis rue des Bas

Renseignements : 06 30 46 94 05

• 92 Clichy

Dimanche 19 octobre à 18h00

26 rue Mozart

Renseignements : 06 60 49 67 51

• 92 Sceaux

Dimanche 19 octobre à 13h

27 Av. Jules Guesdes

Renseignements : 06 14 25 67 81

• 93 Aubervilliers

Dimanche 19 octobre à 19h30

17 rue du Clos Bénard

Renseignements : 01 43 52 48 41

• 93 Bagnolet

Dimanche 19 octobre à 15h

3 rue Jules Ferry

Renseignements : 06 60 15 67 29

• 94 Alfortville

Judi 16 octobre à 19h30

Synagogue 1 rue Blanche

Renseignements : 06 16 50 50 17

• 94 Bry sur Marne

Dimanche 19 octobre à 15h

Parc des Coudré

Renseignements : 06 20 69 24 72

• 94 Bonneuil

Judi 16 octobre à 20h

57 rue Georges Serant

Renseignements : 06 65 73 41 30

• 94 Créteil

Dimanche 19 octobre à 20h

au Beth Habad 21, rue des Refugniks

Renseignements : 06 60 49 25 11

• 94 Fontenay sous Bois

Dimanche 19 octobre à 15h

Beth Mena'hem, 12 rue E. Zola

Renseignements : 06 19 94 74 58

• 95 Sarcelles

Renseignements : 06 11 55 39 56

Pendant Hol Hamoed Souccot,
venez tous participer à la joie de
SIM'HAT BETH HACHOÉVA

**Mercredi 15 octobre
à 20h**

**Beth Habad de Flandre
59 Avenue de Flandre - Paris 19^è**

**Dimanche 19 octobre
à 20h**

**(Veille de Hochaana Rabba)
Place des Fêtes - Paris 19^è**

Jeudi 16 octobre à 20h

**Salons'Haya Mouchka
Grande soirée musicale
avec orchestre**

**Jongleurs - Barbe à papa
Pop corn - saucisses/frites**

49, rue Petit - Paris 19^{ème}

- VENEZ NOMBREUX -

Fêtes pour enfants

- **75005 Paris**
Dim. 19 oct. à 10h
9, rue Vauquelin
06 28 20 88 95
- **75007 Paris**
Dim. 19 oct. à 14h
27, avenue de Ségur
06 22 03 33 07
- **75013 Paris**
Dim. 19 oct. à 15h
11 Av. Léon Bollée
06 25 88 97 13
- **75013 Paris**
Dim. 19 oct. à 14h
Beth Habad - 13 Bd V. Auriol
06 25 88 97 13
- **75014 Paris**
Dim. 19 oct. à 10h
23 rue Vercingétorix
06 27 81 98 92
- **75019 Paris**
Dim. 19 oct. à 16h
49/51 rue Petit
06 87 21 73 42
- **75019 Paris**
Dim. 19 oct. à 11h
59 Av de Flandre
06 18 99 62 21
- **75020 Paris**
Dim. 19 oct. à 12h30
118, Bd de Belleville
06 50 20 11 92
- Dim. 19 oct. à 10h
93 rue des Orteaux
06 67 23 07 83
- **77 Meaux**
Dim. 19 oct. à 17h
11 rue Paul Baranes
06 64 66 93 74
- **77 Pontault-Combault**
Dim. 19 oct. à 15h
55, av des Lilas
06 03 40 25 18
- **78 Poissy**
Dim. 19 oct. à 9h30
12, rue L. Caroline
06 60 93 52 04
- **78 St Germ. en Laye**
Dim. 19 oct. à 14h30
8 bis Av Carnot
06 17 25 52 79
- **78 Sartrouville**
Dim. 19 oct. à 10h
11, rue de Stalingrad
06 64 38 03 96
- **78 Versailles**
Dim. 19 oct. à 12h30
10, rue Albert Joly
06 19 64 17 64
- **91 Massy**
Dim. 19 oct. à 12h
56 quater rue de Longjumeau
06 50 85 75 97
- **91 Savigny sur Orge**
Dim. 19 oct. à 19h
1 rue de l'Armée Leclerc
06 12 12 22 46
- **91 Yerres**
Dim. 19 oct. à 17h
1 Impasse Barbara
06 60 49 67 51
- **92 Asnières sur Seine**
Dim. 19 oct. à 10h
73 bis, rue des Bas
06 30 46 94 05
- **92 Clichy la Garenne**
Dim. 19 oct. à 14h
26, rue Mozart
06 60 49 67 51
- **92 Neuilly sur Seine**
Dim. 19 oct. à 15h
44, rue Jacques Dulud
06 63 04 51 90
- **92 Courbevoie**
Jeudi 16 oct. à 13h
47, rue de l'Alma
06 26 41 61 06
- **92 Levallois**
Dim. 19 oct. à 10h30
129, rue E. Vaillant
06 63 19 21 25
- **92 Montrouge**
Dim. 19 oct. à 10h
4 rue R. Barthélémy
06 14 25 67 81
- **92 Puteaux**
Dim. 19 oct. à 11h
18 rue Roque de Fillol
06 23 28 96 73
- **92 Sèvres**
Dim. 19 oct. à 10h
1 Grande rue
06 13 87 11 97
- **92 Suresnes**
Dim. 19 oct. à 10h30
10 rue Ledru Rollin
06 26 68 42 58
- **92 Villeneuve-La-Garenne**
Dim. 19 oct. à 15h
44 rue du Pont de la Noue
06 24 27 51 68
- **93 Pré St Gervais**
Dim. 19 oct. à 10h
7, av du Belvédère
06 24 49 41 01
- **93 Epinay /Seine**
Dim. 19 oct. à 15h
26 bis rue d'Ormesson
06 11 42 15 33
- **94 Alfortville**
Dim. 19 oct. à 10h
1, rue Blanche
06 16 50 50 17
- **94 Bry sur Marne**
Dim. 19 oct. à 15h
Parc des Coudré
06 20 69 24 72
- **94 Nogent sur Marne**
Dim. 19 oct. à 12h
01 48 75 11 49
- **94 Bonneuil**
Jeudi 16 oct. à 20h
57, rue Georges Serant
06 60 49 25 11
- **94 Créteil**
Dim. 19 oct. à 14h
21, rue des Refugnicks
06 60 49 25 11
- **94 Fontenay sous Bois**
Dim. 19 oct. à 14h
12 rue Emile Zola
06 19 94 74 58
- **94 Villiers sur Marne**
Jeudi 16 oct. à 13h
16, av André Rouy
06 60 37 50 29
- **95 Sarcelles**
06 11 55 39 56

FABRICANT VENTE DIRECTE
LAMYLITERIE
DEPOSITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMMONS

**Matelas - Sommiers
Banquettes - Clic-clac
Lits Gigognes
Lits électriques
Système d'assemblage exclusif**

Jusqu'à
50% moins cher,
que leurs
équivalents griffés

Ouvert du
Dim. au Vend.
Fermé le Samedi

01 47 00 73 55
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille
www.lamyliterie.fr
Pour tout achat, nous vous offrons une couette !!

Elysées Technik

- Décoration - Design
- Architecture intérieure
- Energies renouvelables
- Boutiques - Commerces
- Bureaux et appartements
- Entreprise générale du bâtiment
- De la conception
à la réalisation finale

Show Room
52, rue de Ponthieu - 75008 Paris
Tél: 01 42 89 10 44 Fax: 01 45 61 20 16
Email: climagencement@free.fr

Horaires d'entrée et sortie de **CHEMINI ATSERET**

PARIS — ILE DE FRANCE
1^{er} soir : **18h 33** • 2^{ème} soir : (après) **19h 38** sortie : **19h 36**

Horaires d'entrée de Chemini Atsérét en PROVINCE

	1 ^{er} soir	2 ^{ème} soir	1 ^{er} soir	2 ^{ème} soir	
Strasbourg	18.13/19.17	Bordeaux 18.51/19.53	Grenoble	18.26/19.28	
Lyon	18.28/19.30	Toulouse	18.45/19.45	Montpellier 18.36/19.37	
Marseille	18.30/19.30	Nice	18.22/19.22	Lille	18.29/19.34
		Nancy/Metz	18.18/19.23		

Horaires d'entrée et sortie de **CHABBAT BERECHIT**

PARIS — ILE DE FRANCE
Entrée : (avant) **18h 26** • Sortie **19h 31**

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

	1 ^{er} soir	2 ^{ème} soir	1 ^{er} soir	2 ^{ème} soir	
Strasbourg	18.06	Bordeaux	18.45	Grenoble	18.20
Lyon	18.21	Toulouse	18.39	Montpellier	18.29
Marseille	18.24	Nice	18.16	Lille	18.20
		Nancy/Metz	18.11		

à partir du jeudi 23 oct. 2008

Heure limite du Chema : **10h56** Pose des Téfilines : **7h20**
Molad : **mercredi 29 oct. à 14h 42 minutes et 14 "Halakim**
Roch 'Hodech Hechvan : **mercredi 29 et jeudi 30 octobre 2008**